

AVOIR DES RUCHES EN ENTREPRISE EN 8 ETAPES

- 
- La Volonté
 - Le choix d'implantation
 - La création du projet
 - L'installation des ruches
 - L'entretien des ruches
 - La récolte du miel
 - La livraison des pots de miel
 - Renouveler notre partenariat



CONTACTEZ-NOUS



maeva@les-ecoruches.fr
julien@les-ecoruches.fr



06 52 35 53 60
06 74 72 36 99



PARTOUT EN FRANCE



www.les-ecoruches.fr



LES ECORUCHES

Les ruches d'entreprise

Incarnez vos valeurs
environnementales



ETAPE 1

LA VOLONTÉ

- Etre au cœur d'une entreprise porteuse de valeur environnementale.
- Avoir envie de soutenir les abeilles et la biodiversité locale.
- Mettre en place des actions concrètes.

ETAPE 2

LE CHOIX DE L'IMPLANTATION

- Installer les ruches sur le site de l'entreprise si c'est possible aux conditions suivantes :
- Au sol si la zone d'installation est dans un endroit calme et peu passant. Séparée de la voie publique, chemins et des voisins par une haie ou un mur de 2m de haut minimum. Pas de zone humide ou inondable.
- Sur un balcon, une terrasse, un toit s'il est accessible sans échelle.
- Les abeilles vont butiner jusqu'à 3kms autour de la ruche ce qui leur permet en général de trouver suffisamment de ressources.
- Si c'est impossible sur site nous installons vos ruches sur un de nos ruchers.
- Si il y a de la place sur le rucher de l'apiculteur local le plus proche de votre entreprise.
- Ou sur un de nos ruchers dans l'Hérault.



ETAPE 3

LA CRÉATION DU PROJET

- Définir les objectifs de l'action : faire participer les collaborateurs aux visites ? Obtenir les pots de miel de l'entreprise ? Soutenir des actions spécifiques comme la sauvegarde de l'abeille noire ?
- Contacter Les Ecoruches pour que nous échangions sur votre projet afin de vous guider vers la meilleure organisation pour votre structure.



ETAPE 4

L'INSTALLATION DES RUCHES

- L'installation au rucher se fait assez rapidement.
- Il n'y a pas d'installation en entreprise l'hiver et à l'automne ce sera en fonction de la présence du frelon asiatique ou non.
- En cas d'installation sur site, un apiculteur se déplace au préalable pour valider la faisabilité de l'installation.
- Les Ecoruches s'occupent des déclarations administratives et assurances. Aucune démarche n'est demandé à l'entreprise.

ETAPE 5

L'ENTRETIEN DES RUCHES

- Nous réalisons entre 10 et 15 visites par an et par ruche.
- Si les ruches sont sur votre site 2 à 3 collaborateurs peuvent en général accompagner l'apiculteur lors de sa visite.
- Si les ruches sont sur notre rucher et que vous n'êtes pas implanté loin, vous pouvez venir visiter le rucher une fois par an. C'est souvent un temps fort de l'entreprise/team building
- Nous assurons les traitements, la défense contre le frelon, le nourrissage si besoin, et si la colonie venait à disparaître nous la remplaçons à nos frais.
- A chaque visite nous vous envoyons un compte rendu du travail effectué et de l'état de la colonie ainsi que des photos et parfois des courtes vidéos. Un maximum de contenu pour que vous puissiez communiquer en interne et en externe sur votre action.



ETAPE 6

LA RÉCOLTE DU MIEL

- Le miel est récolté une fois par an. Ce qui explique que l'engagement est sur une année.
- Le miel récolté est un miel local dit "toutes fleurs". Chaque entreprise a un miel identitaire différent.
- La récolte à lieu en général à l'été.
- En moyenne une ruche est sensée fournir 12.5kg soit 100 pots de 125g ou 50 pots de 250g.
- Si pour des raisons climatique ou aléas apicoles, la ruche produit moins nous remplacerons le miel manquant par du miel produit par une autre ruche de notre rucher. Cette opération est faite en toute transparence et les miels ne sont pas mélangés.



ETAPE 7

LA LIVRAISON DES POTS

- Après la récolte le miel doit décanter au moins 2 semaines.
- Vous avez choisi au préalable dans la saison le type de pots que vous voulez 125g ou 250g.
- Vous aurez également validé le prototype d'étiquette personnalisée.
- La période de livraison débute de septembre à mi décembre. Tout est fait pour que le miel vous soit livré au plus vite. Pour que vous puissiez organiser sa distribution avant la fin d'année.

ETAPE 8

RENOUVELER NOTRE PARTENARIAT

- On ne change pas une équipe qui gagne.
- Votre soutien nous permet d'œuvrer pour des causes sensibles comme "organisation de la lutte contre le frelon asiatique, plantation de forêts, sauvegarde des abeilles noires, .."

